

ASSOCIATION * ORSEL - LIENS *

* LA GUISANTE *

BULLETIN DE LIAISON

NUMERO 13

DECEMBRE 1996

SOMMAIRE

<i>Le mot du Président</i>	1
<i>Compte-rendu de l' A.G du 9 Mars 1996</i>	2
<i>Compte-rendu de la réunion du C.A du 22 Juin 1996</i>	3
<i>Compte-rendu de la réunion du C.A du 7 Septembre 1996</i>	4
<i>Cousinade 97</i>	5
<i>Voyages à Oullins</i>	6
<i>Buste de Victor</i>	7
<i>Ancienne église d'OULLINS</i>	8
<i>Un autre cousin très actif</i>	9
<i>Portrait d'ancêtre</i>	10
<i>Les ORSEL du MONETIER</i>	11
<i>Cession de l'hotel BEAUFORT</i>	12
<i>Licitation des terres de MÉCOURT</i>	13
<i>Contrat de mariage de Antoine et Pélagie</i>	14
<i>Carnet du jour</i>	15

Λ

Chères Cousines,
Chers Cousins,

Voici qu'une nouvelle année s'achève, marquée en Octobre et Novembres par des événements significatifs qui resteront gravés dans l'Histoire de la famille et dans les annales de L'AOL. Rappelons tout d'abord que l'AG de 95 qui n'a pu se dérouler, comme prévu en Décembre, a eu lieu le 9 Mars 96.

Le Conseil d'Administration et les membres du bureau se sont ensuite réunis une première fois le 22 Juin puis une seconde fois le 7 Septembre.

Vous en trouverez les comptes rendus dans ce numéro de la Guisane.

En dehors de cette AG et des réunions, ce début d'année aura été particulièrement calme. Une certaine routine, un manque de motivation et de dynamisme semblent s'installer au sein de l'AOL. Une large consultation a été faite pour obtenir l'avis des adhérents quant à l'orientation à prendre pour l'avenir de l'Association. Edouard D'ERVILLE qui a élaboré et proposé une nouvelle stratégie n'a pas reçu en retour l'écho qu'il en attendait.

La relance des adhésions n'a donné que de très médiocres retombées qui mettent nos finances et notre gestion en difficultés.

A l'occasion des manifestations d'Oullins, j'ai adressé trente courriers d'information. Deux adhérents seulement se sont manifestés pour me signaler qu'ils ne pourraient se déplacer. Deux autres ont pu me rejoindre à l'une d'elles et je les en remercie bien vivement.

Il y a matière à réflexion!

Mais je ne pense pas que cette tendance soit inéluctable. Un petit effort de mobilisation et de participation de chacun et notre AOL pourrait redécoller. C'est le vœu que je forme pour la nouvelle année.

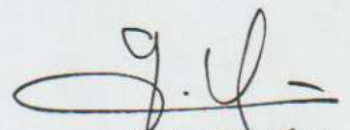
En Octobre donc se sont déroulées deux manifestations importantes à Oullins.

Le 10, inauguration du Lycée Professionnel Privé "ORSEL" nouvellement construit dans la rue du même nom.

Le 19, installation du buste de Victor ORSEL, offert par la famille DULAC, à l'Hôtel de Ville. (Rubrique N° 6 dans cette Guisane).

Conférence de Gilles CHOMER le 12 Novembre qui se proposait de présenter Victor ORSEL, ambitieux peintre d'histoire chrétien, ainsi que son grand tableau du Vœu. (6,75m de haut et 5m de large!).

Voilà donc une fin d'année bien remplie qui honore notre ancêtre, notre famille et notre Association. Puissent ces événements redonner un bon coup de vent dans les voiles de notre vaisseau encalminé.


Votre Président
Décembre 96



Siège Administratif
1, Voie du Petit Beaumont
41700 COUR-CHEVERNY

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 MARS 1996

L'Assemblée Générale de ce jour est la 16ème du nom, à l'origine prévue en 1995. Suite aux mouvements sociaux de fin d'année, l'Assemblée Générale a dû être reportée.

A 16 H 30, avec un peu de retard, nous sommes attablés en petit comité de 15 personnes (de moins en moins...) dans la salle prêtée par les Soeurs de Saint Vincent de Paul. Dix minutes plus tard, Gilbert ORSEL des Sagets ouvre la séance avec le rapport moral.

La dernière réunion du Conseil d'Administration avant l'A.G a été reportée à plusieurs reprises et a finie par ne pas avoir lieu du tout.

Les pouvoirs sont au nombre de 9 et les cotisations en chute significative. Les relances doivent se faire de façon systématique et très largement diffusées.

Le rapport moral a été approuvé par l'ensemble de l'A.G.

La parole est donnée à Martine SULEYMAN pour le rapport financier.

Petit récapitulatif des parts (ou cotisations) : en 1993 : 42 parts ; 1994 : 37 parts ; 1995 : 27 parts. Ce qui revient pour l'année 1995 à 2730 Frs, plus 500 Frs de dons.

Dépenses : 3755,90 Frs. (Le budget prévisionnel de 1995 étant de 4300 Frs.). Reste : 1027,50 Frs.

Le budget prévisionnel de 1996 est fixé à 4500 Frs. L'A.G. de ce jour rapporte 22 parts.

Le rapport financier a été approuvé par l'ensemble de l'Assemblée Générale.

Une large part est consacrée aux relances à effectuer conjointement par Gilbert ORSEL des Sagets, Gérard ORSEL, Martine SULEYMAN et Caroline ORSEL. Il a été convenu d'envoyer les relances (GODS et CO), accompagnées d'un exemple de tableau généalogique (GO) pour inciter les membres de l'AOL à cotiser, ainsi qu'une fiche de changement de situation (CO). Les cotisations et chèques seront envoyés à Martine SULEYMAN. Ceux qui auront cotisé pourront demander à recevoir leur tableau généalogique, demande à faire parvenir à Gérard ORSEL, moyennant finance.

Les fiches de changement de situation (adresse, profession, naissance, mariage,...) seront envoyées à Caroline ORSEL.

Une information concernant la Cousinade (voir plus loin), sera incluse dans les relances.

Quel avenir pour l'AOL ? Cette question met l'accent sur le Projet Nouvelle Formule de l'AOL d'Edouard DERVILLE ainsi que sur le poste de l'actuel Président, Gilbert ORSEL des Sagets.

Le Projet Nouvelle Formule a suscité les réflexions suivantes :

- * la Cousinade est un bon moyen de recruter des jeunes et en même temps de mieux les faire se connaître (Etienne O.)
 - * les personnes venant régulièrement (environ 15) à l'A.G. constituent un grand bureau qui devrait continuer de se réunir ; et ne faire une grande A.G. qu'une fois tous les 3 ans afin de rassembler plus de membres (GO)
 - * l'A.G. est actuellement plus perçue comme une réunion de travail (GODS)
 - * le risque d'une Cousinade tous les 3 ans est de se perdre de vue assez vite (GO)
 - * le Conseil d'Administration peut être étendu aux membres venant à l'A.G. (Etienne O.)
 - * le but de la Cousinade étant de réunir un maximum de personnes (ED)
 - * une rupture pendant 3 ans fait peur car elle risque de creuser le fossé déjà existant. Ne rien changer avant de lancer la première Cousinade (GODS)
 - * ne pas supprimer l'A.G. actuelle (Colette L.)
 - * l'A.G. est légalement obligatoire (JG)
 - * il faut annoncer dès maintenant la Cousinade afin que le nombre des participants soit le plus grand possible (Claude O)
- Conclusion : L'Assemblée Générale est maintenue. La Cousinade se tiendra le :
- 31 Mai 1997 chez Etienne ORSEL à Valette 41320 St Julien Sur Cher.

Une Commission a été créée pour s'occuper exclusivement de l'organisation de la Cousinade : Etienne ORSEL ("responsable"), Edouard DERVILLE ("expert"), de même que Gilbert ORSEL des Sagets, Martine SULEYMAN, Thérèse ORSEL et Colette LEGRAND.

Le 2ème point concerne la non-représentation de Gilbert ORSEL des Sagets en tant que Président de l'AOL. Comme annoncé à plusieurs reprises, notre Président souhaite "passer la main" à quelqu'un de plus jeune. L'A.G. peut proposer des noms pour le remplacer mais la nomination se fait au sein du C.A.

Cette année, le renouvellement d'un tiers du Bureau concerne Gilbert ORSEL des Sagets, Jean-Pierre Le MEILLEUR, Gérard ORSEL et Claude ORSEL. Rappelons que le C.A. doit compter au minimum 9 membres. Nous comptons un nouveau membre : Etienne ORSEL, fils de Jean ORSEL (frère de Robert ORSEL des Sagets) et cousin du Président. Tous les sortants sont réélus.

La Guisane n°12 est parue et a été mise en vente lors de l'A.G. D'autres exemplaires sont à votre disposition auprès de Gilbert. Celui-ci commence à être en rupture d'articles pour la prochaine Guisane. Continuons à alimenter Gilbert en articles, photos...

Gérard ORSEL remet à Gilbert 3 documents traduits sur Joseph ORSEL de LAMECOURT, ORSEL dit BEAUFORT et le mariage de ORSEL CHARLOT de COURCY.

Après l'ordre du jour, divers sujets sont abordés.

Maurice DULAC a informé Gilbert ORSEL des Sagets de la prochaine inauguration en Octobre 1996 par la mairie d'Oullins du micromusée de Victor ORSEL. Maurice DULAC possède un buste en plâtre du peintre ainsi qu'une reproduction d'un autoportrait. Il souhaite en faire don à la mairie. De plus, l'Association "Histoire d'Oullins" est très intéressée par Victor ORSEL. La demande de timbre représentant Victor ORSEL, transmise au Ministère des PTT, a été approuvée par l'Institut Mérieux et le Cardinal de Courtray. Le dossier est en attente suite au décès du maire d'Oullins. Affaire à suivre... Et si la prochaine A.G. se déroulait à Oullins en Octobre ??? Enfin, Maurice DULAC s'est chargé de transférer la tombe de Victor ORSEL, suite à l'élargissement de la route, dans un caveau à côté de ceux des DULAC et des BERGER.

Le journal "Le Point" du 27 Janvier 1996 n°1219 p.90 a consacré un article sur le tableau de Victor ORSEL dit "La Madeleine", exposé au musée de Nantes.

Claude ORSEL garde le contact avec Gilles CHOMER au sujet de la vidéo faite sur Victor ORSEL à Notre-Dame de Lorette.

Certains membres de l'AOL ont reçu un courrier des USA leur faisant part de la parution du " Livre des ORSEL du monde entier ". Après consultation, il s'est avéré que notre nom est représenté un peu partout dans le monde. Quelques membres ont pris à leur charge un pays différent afin de se renseigner sur les ORSEL cités en référence.


Précisons que Gérard ORSEL a reçu un exemplaire dudit livre, de même qu'un livret sur Montmartre, décrivant ce quartier de Paris ainsi que la rue d'ORSEL. Il pourrait en être question dans la prochaine Guisane.

Enfin, les tableaux généalogiques de Gérard ORSEL sont terminés. Cela représente 1870 fiches individuelles. Bravo !

Cette A.G. très riche en informations et discussions s'est terminée, après le traditionnel apéritif, vers 19 H 20.

La date de l'Assemblée Générale de 1996 n'a pas encore été fixée. Chacun en sera averti par courrier (CO).

La réunion du Bureau, sauf avis contraire, aura lieu le 15 Juin 1996. Nous recherchons un lieu d'accueil pour se réunir...



Caroline ORSEL
La Secrétaire



REUNION DU BUREAU DU 22 JUIN 1996

Présents : Gilbert ORSEL des SAGETS, Claude ORSEL, Gérard ORSEL, Etienne ORSEL et Caroline ORSEL.

1) Approbation du dernier Compte-Rendu : approuvé à l'unanimité.

2) Répartitions des charges au sein du Bureau :

Président : Gilbert ORSEL des SAGETS

Vice-Président : Edouard DERVILLE et Gérard ORSEL

Secrétaire Général : Caroline ORSEL

Trésorier : Martine SULEYMANN

Trésorier adjoint : Jean-Pierre LE MEILLEUR

Président d'Honneur : Monique LESCAN du PLESSIX

Membre d'Honneur : Gilles CHOMER

Rédacteur en Chef du Bulletin de liaison "La Guisane" : Gilbert ORSEL

Administrateurs : Hervé BARBA, Jean GODDE, Etienne ORSEL et Claude ORSEL

Soit 9 membres. Pour l'instant, rien n'a changé.

3) Avancement de l'organisation de la Cousinade du 31 Mai 1997 :

Etienne ORSEL a proposé un programme type (voir ci-joint). Chacun peut apporter son projet lors de la prochaine réunion du bureau. Une synthèse sera faite.

Et si l'on faisait la Cousinade à Monestier Les Bains en 2000 ?

4) "La Guisane" :

La prochaine est en cours de réalisation. Les 10 premières Guisane seront reliées et présentées lors de la Cousinade.

5) Les finances, les cotisations :

Au 5 Juin 1996, nous avons 4588,80 Frs en caisse. Seulement 3 réponses aux relances des cotisations (Eric ORSEL, Lucien ORSEL et Edith ORSEL).

6) Les fiches individuelles et le courrier ORSEL à l'étranger :

Etats-Unis : 10 envois effectués : aucune réponse sauf 4 retours du courrier pour cause de fausse adresse.

Allemagne : rien n'a été fait pour l'instant.

Pays-Bas : en cours.

7) Tableaux généalogiques :

Continuellement mis à jour et exploités sur ordinateur par Gérard ORSEL. Un document sur l'historique du nom ORSEL nous est remis.

8) Questions et sujets divers :

Archives : Il serait bon que chaque faire-part soit envoyé au Bureau pour les archives de l'AOL. Notre fond d'archives sera-t-il déposé aux Archives Nationales ? A suivre...

Oullins : C'est fait : le Lycée d'Etudes Commerciales portera le nom d'ORSEL. Gilbert ORSEL des SAGETS vient de donner son accord. Il se rendra à Oullins dès qu'il connaîtra la date de l'inauguration du micro-musée. Cela serait une bonne chose si le Bureau pouvait y assister.

Victor ORSEL: Nous apprenons qu'Etienne ORSEL possède un buste du peintre fait par PERRIN. Gerard ORSEL m'apprend qu'au Grand Palais est exposé un tableau de V.ORSEL. Je m'y suis rendue le 24 Juin. J'ai donc vu "Une Madeleine", tableau appartenant au Musée de Poitiers. Je n'ai pu obtenir aucune brochure ou carte postale dudit tableau...

Gilbert va se renseigner pour savoir où en est la demande de timbre concernant V.ORSEL et voir si l'on peut célébrer le bicentenaire de sa naissance.

La prochaine réunion du Bureau aura lieu le 7 Septembre 1996 à Valette, chez Etienne, à 14 h 30. Ceux qui le souhaitent sont cordialement invités à déjeuner, même coucher sur place. Merci d'en avvertir Etienne à l'avance.

La Secrétaire.

DESTINATAIRES : Gilbert ORSEL des SAGETS, Edouard DERVILLE, Gérard ORSEL, Martine SULEYMAN, Jean-Pierre LE MEILLEUR, Hervé BARBA, Jean GODDE, Etienne ORSEL et Claude ORSEL.

REUNION DU BUREAU DU 7 SEPTEMBRE 1996

Présents : Gilbert ORSEL des SAGETS, Claude ORSEL, Gérard ORSEL, Etienne ORSEL et Caroline ORSEL.

1) Approbation du dernier Compte-Rendu du Bureau : approuvé à l'unanimité.

2) Assemblée Générale Annuelle 96 :

L'A.G. est prévue pour le Samedi 7 Décembre 1996 à partir de 16 Heures. Comme les années précédentes, elle aura lieu dans la salle des Petites-Soeurs de l'église de Saint-Vincent de Paul. Un dîner pourra être envisagé après la réunion. Caroline ORSEL se charge de faire la réservation de la salle et d'envoyer les convocations.

3) Préparation Cousinade du 31 Mai 1996⁷ :

Etienne ORSEL s'est chargé de réserver la salle des fêtes de Saint-Julien-Sur-Cher pour l'occasion. Une lettre d'invitation ou circulaire ainsi que le programme du jour seront envoyés aux ORCEL et ORSEL répertoriés et dont l'adresse aura été envoyée à temps au Bureau.

Un budget prévisionnel a été établi par Etienne ORSEL afin de chiffrer le coût de la journée :

Recettes : 18000 Frs

Dépenses : 20000 Frs (sauf invitations)

Que les chefs de branches ORCEL et ORSEL puissent diffuser les informations concernant la Cousinade et/ou fournissent les adresses serait une excellente chose. Cela faciliterait le travail d'Etienne et du Bureau, et permettrait d'inviter le maximum de personnes.

4) Manifestations à Oullins :

Le Lycée d'Etudes Commerciales ORSEL sera inauguré le Jeudi 10 Octobre 1996 à 16 h 30.

Le Samedi 19 Octobre 1996 à 11 h à l'Hôtel de Ville se tiendra l'inauguration du micro-musée sur Victor ORSEL. Gilbert ORSEL des SAGETS s'y rendra et espère que d'autres membres du Bureau pourront se joindre à lui. N'hésitez pas à le contacter pour convenir d'un point de ralliement (chez Maurice DULAC ?).

Enfin, vous trouverez ci-joint un document vous informant d'une conférence qui aura lieu le Mardi 12 Novembre 1996 par Gilles CHOMER, à Lyon, sur ORSEL ET LE TABLEAU DU " VOEU DU CHOLERA ".

5) Questions et sujets divers :

Victor ORSEL : Il a été question de faire faire plusieurs copies du buste par un sculpteur afin de les commercialiser. De plus Etienne a émis l'idée de faire une Guisane spéciale le concernant.

Les Guisanes : Elles seront groupées par 10 et mises en vente lors de la Cousinade. Ceux qui n'auront pas commandé les Guisanes déjà vendues à ce jour devront payer un surplus pour compenser la réédition et la réexpédition.

Saint-Savin : Une présentation de Victor ORSEL par Gilles CHOMER devait se tenir lors d'une exposition de " Peintures Murales du XIX^e siècle en France ". Malheureusement, Gilles CHOMER n'a pu s'y rendre pour cause d'accident.

Photos : Gérard ORSEL nous a montré des photos de Léon ORSEL 1827-1905. Avocat marié à Léontine HART.

Livre : Claude ORSEL nous présente une livre sur les familles de colporteurs, dont l'auteur est Laurence FONTAINE, où la famille ORSEL est citée.

La prochaine réunion du Bureau aura lieu le 7 Décembre avant l'A.G., dans la salle des Petites-Soeurs de l'église de Saint-Vincent de Paul.

Merci de bien vouloir prévenir la Secrétaire de l'absence ou de la présence de chacun.

La Secrétaire.

DESTINATAIRES : Gilbert ORSEL des SAGETS, Edouard DERVILLE, Gérard ORSEL, Martine SULEYMAN, Jean-Pierre LE MEILLEUR, Hervé BARBA, Jean GODDE, Etienne ORSEL et Claude ORSEL.

ASSOCIATION ORSEL-LIENS

COUSINES ,

COUSINS ,

Vous tous qui descendez, de quelque façon que ce soit, d'un ORSEL ou d'un ORCEL, venez participer avec votre conjoint(e) et vos enfants,

à la première **COUSINADE** de votre famille
qui aura lieu le Samedi 31 Mai 1997 à
VALETTE
41320 SAINT JULIEN SUR CHER

Programme de la journée :

Dans le Parc de VALETTE :

- 12 h 15 Rendez-vous pour un pique-nique monstre pour lequel chacun apporte le nécessaire. Boisson et café sur place.
- 13 h 45 Photo de Famille.
- 14 h 00 Participation aux animations permanentes :
- Exposition des œuvres des artistes de la famille.
Atelier de documentation généalogique et iconographique.
Jeux de société :
- Bridge
à Scrabble, etc...
- Activités sportives :
- Ball trap (prévoir fusil et munitions)
Pétanque (venir avec ses boules)
Badminton , Volley, Ping-pong
- 17 h 00 Tir à l'arc (apporter son matériel)
- Thé et rafraîchissements.

A la salle des fêtes de SAINT JULIEN :

- 18 h 00 Vente aux enchères des œuvres données à l'association par les artistes ayant participé à l'exposition.
- 19 h 00 Apéritif.
- 20 h 00 Dîner dansant et soirée, animations avec concours de danse.
- 02 h 00 Fin de la cousinade 1997.



Pour tout renseignement, contacter:

soit le Secrétariat

Caroline ORSEL

2, Rue Gaston Carré - 93300 AUBERVILLIERS
Tél: 01 49 37 28 90

soit le Chef de Projet

Étienne ORSEL

Valette - 41320 SAINT JULIEN SUR CHER
Tél: 02 54 96 41 16

Pour participer à l'Exposition, et afin de permettre l'établissement du catalogue, merci de faire parvenir les œuvres à Valette quinze jours avant la date de la Cousinade, en indiquant les titres et le prix de vente (quatre œuvres maximum et prix Cousinade).

Le don d'une œuvre à l'AOL est souhaité pour les artistes désirant vendre.

Merci à ceux qui pourraient prêter des toiles de Victor ORSEL, ou d'un autre ancêtre, de se faire connaître.

Participation aux frais:

Adultes	150	Fs.
18 à 25 ans	100	Fs.
7 à 17 ans	50	Fs.
Moins de 7 ans	Gratuit	

Pour réserver votre journée et participer à l'Exposition, merci de faire parvenir votre réponse sur le bulletin d'inscription joint, accompagné d'un chèque à l'ordre de: Association ORSELIENS, avant le 30 Avril 1997, délais de rigueur, à Étienne ORSEL.

Accès:

De Paris par autoroute A10 puis A71. Sortie à Salbris puis direction Romorantin. (Voir plan joint).

COUSINES et COUSINS,

TOUS A VALETTE LE 31 MAI 1997

POUR VOTRE PREMIERE COUSINADE

ATTENTION - ATTENTION

Ce document est inclus dans la Guisane à titre indicatif. Il n'est pas définitif et pourra donc subir quelques modifications mineures avant sa parution officielle en Janvier 97. Il sera alors largement diffusé par courrier individuel.



VOYAGES à OULLINS

Inauguration du Lycée Professionnel Privé ORSEL

Premier séjour des 10 et 11 Octobre 96

Départ de Cour-Cheverny comme prévu à 9h.
Arrivée à Oullins vers 15h30.
Flanerie en ville.

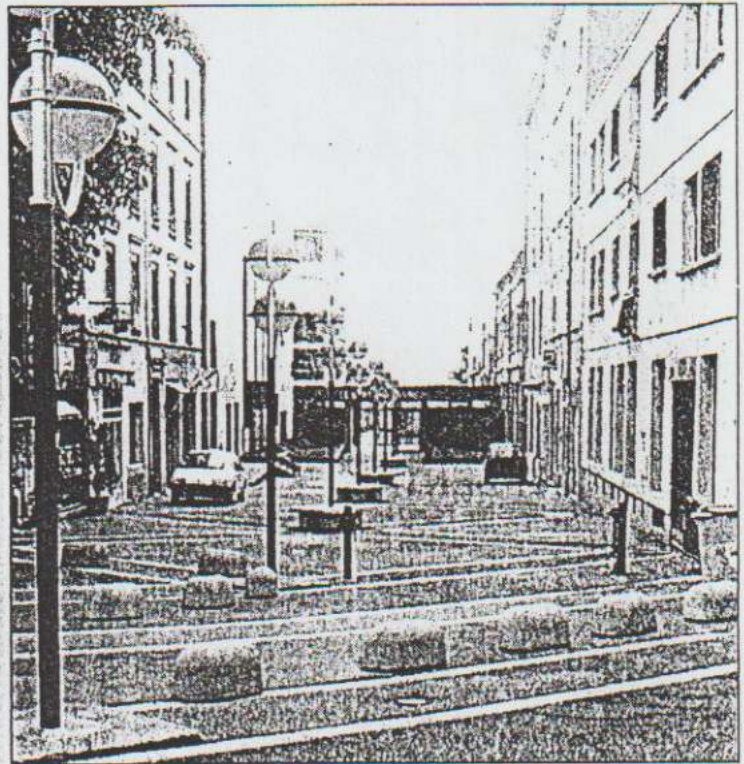
A 16h je me trouve à l'entrée de la rue ORSEL que j'arpente tranquillement. C'est une rue piétonne dans sa première moitié. Bien entretenue et bien propre où il fait bon marcher. Le petit bar restaurant "AU QUAI D'ORSEL", dans lequel j'avais déjeuné en mars 89, à disparu.

A 16h15 j'arrive au 30 de la même rue devant les portes - "ouvertes" pour la circonstance - d'une construction toute neuve: c'est le nouveau Lycée Professionnel Privé, qui remplace l'ancien lycée "Fleury-Aulagne", et qui portera le nom de "ORSEL" à la mémoire de André-Jacques qui fut maire d'Oullins et de son frère Victor qui y naquit en 1795.

Je suis les flèches jusqu'au premier étage où se trouve l'accueil et je me présente à de charmantes hôtesse souriantes qui portent toutes un badge sur lequel était simplement inscrit le nom de l'établissement "Lycée ORSEL". Quelle surprise pour moi et quelle autre surprise pour ces dames lorsque je leur annonce que je suis un ORSEL!

Puis Monsieur JALIGOT, Directeur du lycée, informé de mon arrivée, vient m'accueillir fort sympathiquement et me propose, étant un peu en avance, de faire seul une petite visite de la maison en attendant la visite guidée et la cérémonie officielle.

Alors je me promène de haut en bas et de bas en haut dans ce bâtiment résolument moderne et fonctionnel, avec une touche "aérienne" de légèreté qui lui confère une clarté intérieure assez surprenante, contrastant avec l'architecture externe plus rude.



Rue ORSEL à OULLINS

Je traverse des salles de cours toutes aussi accueillantes que lumineuses, équipées de mobilier et matériel ultra moderne.

Redescendu au premier, un groupe d'élèves, filles et garçons, s'affairent en préparatifs pour cette inauguration dans une grande salle. Je les aborde en me présentant une nouvelle fois, très étonnés eux aussi de se trouver en face d'un ORSEL bien vivant, en chaire et en os. Ils sont tous bien jeunes - 20, 22 ans peut-être, aimables et polis et, chose devenue rare dans de trop nombreux établissements scolaires, en tenue vestimentaire impeccable! Là, je dis: bravo les jeunes.

Passé le petit moment de surprise, nous bavardons de leurs études, "Commerce et Promotion des Ventes", de leurs espoirs et de leur avenir. Ils sont confiants.

Les invités et les personnalités commencent à arriver.
Ainsi, j'ai l'occasion de rencontrer et de faire la connaissance de:

Monsieur Antoine CAVA, Président
Monsieur Jean-Claude CARLE, Vice-Président du Conseil Régional
Monsieur Emmanuel SEGRETIN, Directeur diocésain
Monsieur Michel TERROT, Député-Maire d'Oullins

Présentations, congratulations, félicitations. Protocole oblige.

Enfin voici notre cousin Maurice DULAC qui arrive dans la foulée accompagnée de son épouse. Je les guettais du coin de l'oeil depuis un moment car, à vrai dire, je me sentais un peu seul et perdu dans cette foule inconnue. Poignée de mains, embrassade avec toute la joie de se retrouver en famille dans cette bonne ville d'Oullins marquée par le passage de nos célèbres ancêtres et où notre cousin s'adonne toujours aux recherches généalogiques et autres activités annexes et bénévoles pour le plus grand bien de la commune.

Début de la visite officielle par petits groupes, animée par l'équipe de la communauté éducative. Passage de salle en salle avec commentaires sur la finalité et l'originalité de chacune d'elles. Questions-réponses. Un brin de bousculade, tant il y a de monde, pour voir et entendre au mieux. On se perd puis on se retrouve. On échange nos impressions, nos idées et notre étonnement car tout semble avoir été pensé, prévu et organisé pour donner à ces jeunes un maximum de chances de réussite. Espérons qu'ils en auront conscience et qu'ils sauront se montrer, par leurs résultats, reconnaissants envers tous ceux qui ont donné un peu d'eux-mêmes pour bâtir leur avenir au travers de ce lycée.

Fin de la visite.

Rendez-vous au rez-de-chaussée dans la salle de conférences où vient d'être dressé un magnifique buffet bien alléchant ainsi qu'une estrade avec micro.

Discours de Monsieur JALIGOT, Directeur qui retrace l'historique de ce lycée, la construction du nouvel établissement rue ORSEL avec un petit mot pour la famille, l'AOL et leur présence en ce lieu à l'occasion de ce jour mémorable.

Allocutions des élus.

Buffet excellent, convivial et très animé où chacun peut mieux faire connaissance avec les uns et les autres et bavarder avec son voisin pour échanger encore ses impressions et ses louanges pour cette belle réussite.

Fin de la cérémonie.

Dîner en famille chez les cousins qui ont eu la gentillesse de m'héberger pendant ce séjour.

Retour vers Cour-Cheverny le lendemain en début d'après-midi.

Intallation du buste de Victor ORSEL à la mairie d'Oullins.

Second séjour du 16 au 19 Octobre 96

Mercredi 16

Départ de Cour-Cheverny comme prévu à 9h.
Arrivée à Lyon vers 15h30.

Jedi 17

Journée aux archives modernes. Recherche d'actes divers.

Vendredi 18

Petite matinée aux archives anciennes.

Déjeuner et après-midi détente dans les Monts du Lyonnais chez un ami.

Samedi 19

Arrivée chez notre cousin oullinois Maurice DULAC vers 10h.

Préparatifs pour la cérémonie à la Mairie.

Arrivée à la Mairie vers 10h45.

Le buste de Victor, posé sur une console fixée au trumeau des deux fenêtres du grand salon de l'Hôtel de Ville est voilé du drapeau tricolore.

Mise en place pour l'exposition de tableaux généalogiques, gravures et divers objets appartenant à notre cousin. J'y ajoute la dernière Guisane parue et quelques documents relatifs à l'AOL.

Arrivée des premiers invités, suivis de Monsieur Michel TERROT Député-Maire, des élus et du Conseil Municipal.

Arrivée de Gilles CHOMER.

Arrivée de Gérard ORSEL, accompagnée de Marie-Françoise, et de son frère Éric accompagnée de Monique.

La cérémonie commence par la présentation du buste, dévoilé conjointement par Maurice DULAC et Monsieur le Maire. Applaudissements général.

Après avoir été restauré aux "Ateliers du Pivert" par le sculpteur André ANDREU, notre Victor, qui trône à présent sur ce grand salon, a-vraiment fière allure.

Discours de Monsieur le Maire qui remercie chaleureusement le donateur, et qui fait l'éloge de Victor en tant que modèle de sagesse susceptible de modérer les débats du Conseil Municipal...!

Boutade bien sympathique qui honore cet enfant d'Oullins.

Suit une allocution de Gilles Chomer retraçant brièvement la vie de peintre de Victor, citant ses principales œuvres.

A mon tour je présente l'AOL et la Guisane après les remerciements d'usage.

Monsieur le Maire reprend la parole pour convier les invités à fêter cet événement en se rapprochant d'un magnifique buffet dressé pour la circonstance.

Fin de la cérémonie.

Repas en famille au restaurant généreusement offert par nos cousins DULAC. Encore merci à vous deux de tout un chacun.

Dans l'après-midi:

- Visite de l'église d'Oullins.
- Passage rue de la Glacière pour voir la plaque souvenir de la maison où est né Victor ORSEL.
- Passage chez Gilles CHOMER pour reprendre possession d'un tableau, restauré par une élève de l'école d'Avignon.
- Visite de la Basilique de Fourvière pour admirer l'édifice, le tableau du Vœu et la vue splendide sur la ville de Lyon.

Retour à Oullins. Fin des festivités.

Départ le Dimanche matin et retour vers Cour-Cheverny.

Gilbert



Buste de Victor

(avant restauration)

VICTOR ORSEL

Né à Oullins en 1795, Victor Orsel a très vite révélé ses dons pour la peinture religieuse en appliquant sa théorie "adapter les principes de l'art antique à de pures expressions d'arts religieux".

À l'église Saint-Martin d'Oullins, on peut découvrir une gravure réalisée d'après un tableau de Victor Orsel.

Décédé en 1850, il est inhumé au cimetière d'Oullins. Un buste de l'illustre ancêtre a été conservé par la famille Orsel de génération en génération.

Monsieur Maurice Dulac arrière-neveu de Victor Orsel, fera don de ce buste à la commune d'Oullins, sa ville natale, le **19 octobre** prochain. Il remettra également deux tableaux à la municipalité. Rendez-vous est pris avec l'histoire d'un grand peintre.

Victor Orsel s'installe à l'hôtel de ville...

Gracieusement offert par sa famille, le buste du peintre réalisé en 1855 par Alphonse Perrin trônera désormais dans le salon de l'hôtel de ville...

Aujourd'hui un nouveau personnage et non des moins illustres fera son entrée à la mairie. Victor Orsel, célèbre peintre Oullinois (1795-1850) aura désormais son éfigie dans le grand salon. Une arrivée qui sera célébrée avec tous les honneurs ce matin. Cette sculpture est transmise de génération en génération dans la famille Orsel. Maurice Dulac, arrière petit neveu de l'artiste a souhaité en faire don à la ville d'Oullins.

Un peintre, Oullinois pure souche...

Né en automne 1795 à Oullins, Victor Orsel a passé sa jeunesse

chemin de la Glacière où ses parents de descendance Italienne, s'étaient installés. Après quelques années passées aux beaux arts de Lyon, il «montera» à Paris où il fera la connaissance des grands de l'époque (Delacroix, Géricault Ingres...).

Son éducation religieuse va largement inspirer le peintre dans toutes ses toiles. Il étudia avec une passion non réfrénée l'oeuvre des grands maîtres de la Renaissance, en particulier Raphaël et Vinci.

Tous ses tableaux étaient le fruit d'une réflexion et d'une étude bien particulière. Elles sont toutes l'aboutissement d'un travail mûrement réfléchi. «Le bien et le mal» fut une des oeuvres capitales de l'artiste. Longtemps, elle fut expo-

sée au musée du Louvre avant de gagner le Palais Saint Pierre, un digne retour aux sources! Ce tableau lui vaut la commande de la décoration d'une chapelle de notre Dame de Lorrette par la ville de Paris.

Le tout représentera 60 tableaux et surtout 16 ans de travail. Il recevra conseils et vifs encouragements de son ami Ingres. Il se plonge alors corps et âme dans la réflexion se livrant à de profondes études sur les Saintes écritures, se coupant de tous ses amis, loin de sa famille.

Ce furent les Litanies, invocation à la puissance sereine de la Vierge que choisit le peintre pour composer 60 tableaux. L'épuise-

ment eut raison de l'artiste qui ne put achever totalement son oeuvre.

Il avait commencé parallèlement à la décoration de la chapelle, un tableau dédié à la vierge de Fourvière commandé par la ville de Lyon. Un hommage à la Sainte Mère en reconnaissance de sa grande protection lors de l'épidémie de choléra. Un épuisant labeur auquel l'artiste ne se déroba point.

Lyon protégé par la Vierge, ce sera sa dernière création car malade et surtout épuisé, il meurt pratiquement sous le «joug» du pinceau.

FRANÇOISE SALVATORI

LE PROGRÈS

du 19 Octobre 1996



INTERIEUR DE L'ÉGLISE D'OULLINS PRÈS LYON
DEPUIS SA RESTAURATION EN
M^{DC}CCX^{XX}.

Il s'agit de l'ancienne église d'Oullins dont la fresque centrale du plafond, exécutée par FRÉDRICHE d'après une œuvre de Victor ORSEL, a été reproduite sculptée sur le fronton de l'actuelle église.

Oullins

GENEALOGIE

La passion d'une génération à l'autre

L'histoire de ses ancêtres Maurice Dulac y tient et consacre une grande partie de sa vie de retraité à la recherche de ses ancêtres

Vieille famille Oullinoise dont la généalogie remonte à 987. (voir notre édition du 4 août). Un retour dans le passé de près de 1 000 ans a permis à Maurice Dulac de se découvrir une parenté avec les 6 bourgeois de Calais, le peintre Victor Orsel, les frères Chenavard et plus récemment Philippe de Gaulle. Des années de recherches qui se poursuivent toujours grâce à un travail quotidien de Maurice mais aussi de l'association familiale «Orsel Liens» dont le siège est à Paris.

Personnalités

illustres

L'arbre généalogique est formel, des personnalités illustres ont sillonné le passé familial de Maurice Dulac. Tout d'abord une apparenté avec les bourgeois de Calais : Jacques Orsel (1750-1800) épousa une demoiselle Françoise Sidonie de Saint Pierre descendante du chef des six héroïques bourgeois de Calais qui se livrèrent en 1347 à Edouard III pour sauver la ville.

En 1793, au moment de la Terreur Françoise Sidonie sauva de l'échaffaud de nombreux proscrits en leur donnant asile dans sa gentilhomière Oullinoise, chemin de la Glacière. De

cette union naquit en 1795 Victor Orsel célèbre peintre religieux ouillinois, auteur du «Moïse sauvé des eaux» de la «mort d'abel», «le bien et le mal» son oeuvre la plus célèbre reste le «du voeu de Lyon» ce sera sa dernière création. Malade et fatigué il meurt en 1850 à l'âge de 55 ans.

Les frères chenavard sont eux sont les arrières grands oncles de Maurice Dulac. Est il besoin de rappeler qu'Antoine Chenavard fut architecte en chef du département du Rhône, qu'il créa sur plan l'opéra de Lyon sans oublier les grilles du Louis XIV de la place Bellecour. Son frère peintre de grand talent était aussi un philosophe aux idées sulfureuses!

Il est assez difficile de ne pas perdre pied dans la généalogie si riche de la famille Dulac. Si l'on avance encore dans le temps on découvre Henri Dulac (1821 1876) arrière-grand-père de Maurice avōcat et maire d'Oullins durant 15 ans.

Intarissable ! Maurice Dulac est véritablement intarissable sur l'histoire de sa famille, une recherche constante qu'il mène avec pugnacité, une actualisation constante comme il se plaît à le préciser dans ce domaine «rien n'est jamais terminé»! A suivre...



Maurice Dulac

LE PROGRÉS

du 11 Septembre 1996



Joseph ORSEL

(1750-1820)

**Seigneur de CHATILLON de CORNEILLE
MONGRIFFON - La TOUR des ECHELLES
et autres lieux**

ORSEL

Les origines de la famille ORSEL se trouvent dans la vallée de la Guisane, aux environs de Monestier les Bains Le Monestier de Briançon, aujourd'hui Le Monestier-les Bains, est un village de l'actuelle vallée de Serre-Chevalier (05) situé au nord de Briançon, à 20 kms de la frontière italienne. Monestier avait 1800 âmes au milieu du XVI^e siècle, village riche où les Orsel pratiquent "les arts mécaniques" c'est à dire la coutellerie et autres artisanats de précision en rapport avec les métaux. A la fin du XVI^e siècle vivent plusieurs familles Orsel au Monestier, et les premières traces apparaissent dans des écrits du XV^e siècle. Certaines hypothèses mettent une possibilité de lien avec la famille ORSELLI, famille noble du Marquisat de Saluces (à 250 kms, de l'autre côté des Alpes), dont la première mention date de 1174 (Vidone Orselli 'Aragano). Dans les archives paroissiales du Monestier (que nous avons à partir de 1673), on recense 10 sources différentes d'Orsel. Ils y occupent plusieurs fois les places de Consuls et de Consuls modernes (équivalent de maires en exercice); En 1674, un Jacques Orsel est curé de la paroisse (qui compte 5 églises). Tous savent signer

Tous les Orsel connus du Monestier se sont alliés avec des familles très anciennes du village, et il n'est pas possible d'établir une généalogie complète et cohérente des Orsel sans étudier celle des JORDAN, ROLLAND, BONNARDEL, BERTRAND, THURIN, AUDRA et COLLOMB (Certaines de ces familles eurent des descendants bien connus à Lyon pendant la révolution de 89 et les événements qui suivirent). Plus que partout ailleurs, dans ce village encaissé de montagne, la vie communale est étroitement liée à la vie familiale.

JEAN ORCEL

Notre famille ORSEL descend de **Jean ORCEL**, fils de Jean Orsel, né en 1612 et décédé au Monestier le 2/3/1682. Jean Orsel eut au moins 2 fils:

Claude Orsel dit "l'aîné", auteur de la branche aînée qui conservera l'orthographe ORCEL, qui eut au moins 5 enfants (descendance connue Bertrand, Jordan et Bonnardel). Il eut comme fils Joseph ORCE, bourgeois de Lyon qui épousa le 5/11/1713 à Lyon Marie-Anne Audra (du Monestier)

Ce dernier eut entre autres comme enfant:

-Claude ORCEL, écuyer, né à Lyon le 20/12/1723, qui était secrétaire du Roi près le bureau des finances du domaine de dauphiné, secrétaire du roi honoraire comparant à Lyon en 1789; Il épousa à Lyon le 30/1/1748 Jeanne Pralard, fille de Pierre, bourgeois de Lyon et d'Elisabeth Orlande. Il eut plusieurs enfants

-Jean-Pierre ORCEL (21/7/1760 Lyon

-Marie-Elisabeth Orcel qui épousa le 17/6/1774 à Lyon Jacques Claude Goulard de Curraize, écuyer, sans postérité

-Marie-Madeleine Orcel (12/8/1768 Lyon- qui épousa Jérôme Audréas de Beost (17/1/1728 Lyon-19 niv an 11 Lyon)écuyer, conseiller au parlement des Dombes postérité nombreuse

-Marie-Madeleine Orcel (22/8/1727 Lyon) qui épousa en 1746 Jean-Louis Gerin dit Rose (postérité)

JEAN ORCEL

Jean Orcel (1643-1691) dont nous avons un testament datant de 1685; il était cité comme marchand en 1665 lors de son mariage avec Marie Rolland; Nous lui connaissons au moins 11 enfants, dont 6 filles (postérité Albert, Finat, Raton, Barthelemy), et un religieux (Pierre Orcel) Il eut surtout comme fils:

Claude ORSEL

Claude Orsel, né en 1670 au Monestier, s'installa à Lyon vers 1724 comme "fabricant d'étoffes d'or et de soye" Il s'était marié le 9/8/1695 au Monestier avec Marguerite Jordan (1677-1744), dont il eut 7 enfants dont

-Jean Orsel (20//1703 Monestier-10/8/1750 Lyon) se maria 2 fois, avec Marie Dumeynet (2 fils, Alexis et Jacques, dont on ne connaît pas la postérité) puis avec Elisabeth Perisse. De cette union, au moins 9 enfants, dont

-Elisabeth Orsel (1738 Lyon) qui épousa Ambroise Bonnardel, et eut une descendance Colas

-François Orsel(1744) qui épousa Marguerite Clerc et eut une postérité (François est cité dans des écrits d'Antoine Orsel que nous verrons plus loin)

-Jean-André Orsel (1738) qui épousa Marguerite Saunier, dont il divorcera au début de la révolution, alors qu'il habite Paris, et est agent de change rue des Blancs Manteaux. Il s'associa au

fondateur de la première caisse d'épargne, Lafarge. Il eut au moins 5 enfants, dont on perd la trace sous la révolution

-Joseph Orsel (3/4/1711 monestier-20/11/1777 Lyon) conseiller, Secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Monnaies de Lyon (installé le 19/12/1768), puis au Parlement de Nancy le 13/8/1776, épousa le 1/5/1740 Jeanne-Marie Ferroussat. Il eut 10 enfants dont:

-Marguerite Orsel (1741-1791) qui épousa le 4/4/1761 Pierre Maupetit, baron d'Empire (1725-1806), Secrétaire du Roi, chancelier des comptes de Montpellier, recteur de l'Hotel Dieu de Lyon de 1772 à 1775, et eut entre autres comme enfants:

-François Maupetit (5/8/1770/11/5/1841), écuyer, chevalier du Lys, héritier de son oncle Orsel de Chatillon

-Pierre Honoré Maupetit qui fut général de cavalerie et baron d'Empire

-Jeanne-Marie Maupetit, qui épousa en 1789 Claude-François Falsan : dont elle eut 13 enfants : postérité : Falsan, Gaultier de Coutance, Bard de Coutance, d'Allemagne...

-Jeanne-Marie Madeleine Orsel (14/3/1746) qui épousa le 6/2/1768 François Buynand des Echelles, écuyer, seigneur des Echelles et co-seigneur d'Ambérieu en Bugey, Conseiller secrétaire du Roi près le Parlement des Dombes postérité

-Joseph Orsel de Chatillon (28/3/1750 Lyon 5/10/1820), qui était avocat au conseil supérieur de Lyon, conseiller en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon (26/2/1772). Il acheta en 1780 la baronnie de Chatillon de Corneille, Montgriffon, La Verdatière et la Tour des Echelles en Bugey, en 1787 : la seigneurie de Chatelard de Lynes. Comparant à Lyon en 89, commandant de la garde nationale de la commune de St Jérôme, officier municipal de Cuire-la Croix-Rousse en 93. Il est condamné à mort, emprisonné puis libéré le 7/7/1794 grâce à l'intervention de la population vivant sur ses ex fiefs. Néanmoins, il dut se plier aux décisions du tribunal concernant ses biens: livrer les terriers et les archives des fiefs, faire découronner ses tours du château des Echelles, doter toutes les filles du pays, vendre les terres de Chatillon

Chevalier du Lys, il épousa en 2^e noces sa petite-nièce Jeanne Pauline Buynand des Echelles, et meurt sans enfants en 1820. Il lègue tous ses biens à son neveu François Maupetit; En 1841, le baron Christian Maupetit, fils de François, reçut en héritage le château de "La Tour des Echelles" à Jujurieux (Il était baron d'empire par substitution accordé par Napoléon 1er du titre donné par lui au général Maupetit, son oncle, sans postérité.

JACQUES ORSEL

Jacques ORSEL (23/2/1706 Monestier-23/02/1789 Lyon): comme ses frères, il s'occupa d'abord en arrivant à Lyon de la fabrication des étoffes de soye. Le 10/6/1739, il signe la déclaration suivante: "Moi, Jacques Orsel, j'ai modifié ma signature; je signais ci devant ORCEL, et à présent, je signe Jacques ORSEL avec une s pour la raison que mon père signait comme la dernière signature". Par contrat (M^oBerthollon à Lyon), il épouse le 11/5/1741, dans l'église St Nizier, **Jeanne DESCHAMPS** (25/9/1719 Lyon-1802 Lyon) fille de Jean Deschamps, marchand de Lyon, fils d'Antoine Deschamps et Catherine Guimet, et de Laurence ESCOMEL, fille d'Antoine Escomel, marchand d'Annonay, et de Marie Marrat (La dot de Jeanne Deschamps était de 26000 livres)

Il avait acheté une maison importante rue Mercière (donnant en partie sur le quai de Saône), et avait un très gros commerce de quincaillerie avec son fils aîné, ayant fortement dotés tous ses enfants (description dans son testament en date du 19/3/1779 M^o Berthon du Fromental, notaire à Lyon) Il eut 9 enfants:

1-Jean-Jacques Orsel (14/10/1742 Lyon-1822 Lyon), dit Orsel l'aîné, célibataire, avait un commerce de quincaillerie rue Tupin. Il fut recteur de l'hôtel-Dieu de Lyon (1784/85), commissaire de section le 10/2/1790 (négociant place du Concert sur la liste des citoyens éligibles en 1790), nommé comme notable pour assister comme adjoint à l'instruction des procès criminels) Il habitait à sa mort à la Guillotière

2-Antoine Orsel (voir plus loin)

3-Joseph Orsel (30/8/1744 Lyon-31/8/1820 Paris) : Il partit assez jeune pour Paris. Il s'occupa dans un premier temps d'un commerce de mercier rue St Denis, puis, à l'arrivée de son frère Antoine, il s'occupa avec celui-ci d'un négoce de gros de quincaillerie-bijouterie, avec une activité d'industriel-producteur. A coté de cette activité, il brassa vite d'autres affaires, achetant en 1781 des terrains situés à Menilmontant, et appartenant à l'ordre de Malte. Il habite alors rue de la "Place Vendôme", au coin de celle de la Fontaine Nationale. Il s'appelle alors Orsel de Lamécourt (du nom des terres en Ardennes qu'il avait acheté avec son frère, pour y construire une usine de boutons)

Pendant la révolution, il abandonna le nom de Lamécourt(!), et profita de la liquidation des biens de l'Eglise pour parfaire sa fortune, en achetant entre autre le 24 floreal an II aux enchères publiques la majorité des terrains de l'Abbaye des Dames de Montmartre; Il acheta aussi de nombreux terrains (rue de l'Echiquier, rue d'Enghien, rue Poissonnière...). Joseph Orsel ne se maria pas, mais reconnut en 1813 sa fille Marie Louise Marthe n, née en 1790 rue de la Verrerie, de père et de mère inconnus(!); celle-ci épousa Jean-Jacques Lambin, fils de Nicolas Lambin,

ami et associé de longue date de Joseph Orsel, mais n'eut pas d'enfants. Elle fut la principale héritière (moitié) des la grosse fortune. de son père En effet, celui-ci amassa une grosse fortune jusqu'à sa mort, qui intervint en 1820. Il habitait alors 27 rue Louis le Grand. Sa succession officielle se chiffre à plus de 2 millions de francs de l'époque (source acte de mutation) 1/2 à sa fille, 1/2 à parents et amis, particulièrement à son neveu Antoine Orsel, fils aîné de son frère Antoine. Il possédait de nombreux immeubles situés rue Louis le Grand, Fbg Montmartre, Palais Royal, rue du Sentier, Bd Poissonnière, rue de Crisol, rue Granat...). Sa famille lyonnaise fit s des actions en justice contre les Lambin, pour récupérer leur part de succession. C'est de lui que vient le nom de **Rue d'Orsel** dans le XVIII^e, rue qui s'appella d'abord rue des Acacias, et prit le nom de rue d'Orsel lors de l'intégration de Montmartre à Paris (la rue appartenait alors aux Lambin, qui la léguèrent à l'Assistance Publique)

4-Jeanne Orsel (6/8/1745 Lyon-18..) qui épousa Louis Féliissent le 16/2/1769 à Lyon, et eut 2 enfants (nombreuse descendance actuelle Felissent, Servan, Mehu, Radisson,

5-Catherine Orsel (31/8/1746 Lyon) qui épousa Claude-François Maurice le 18/8/1772 à Lyon

6-André Orsel (23/9/1747 Lyon) qui épousa Antoinette Muguet le 9/4/1782 à Lyon et eut 8 enfants (descendance actuelle dans la région lyonnaise :Duc,Bouvet, Moirand)

7-Marguerite Orsel (15/11/1749 Lyon-27/7/1763 Sainte-Foy)

8-Laurence Orsel (10/12/1750 Lyon-16/3/1762 Lyon)

9-Jacques (dit Jacob) Orsel (10/12/1750 Lyon-27/3/1800 Lyon) qui épousa Cydoine Saint-Pierre le 28/4/1783 à Lyon il habitait place du Concert à Lyon, et fut officier municipal suppléant, après avoir obtenu aux élections municipales de Lyon en novembre 1791 210 voix sur 2142 votants; Il était négociant et fabricant de gazes.

Il eut 4 enfants

91 André-Jacques Orsel (1/2/1784 Lyon) qui épousa Pierrette-Marie Simonnet, et fut maire de Tarare (où son beau-père avait inventé la célèbre "mousseline" de Tarare, puis maire d'Oullins, sans descendance

92 Jean (dit Joannès) Orsel (20/8/1787 Lyon-30/8/1747 Lyon)

94 Victor Orsel (26/5/1795 Lyon-1/11/1850 Lyon) célèbre peintre lyonnais: il fut successivement l'élève de Revoil à Lyon et de Guérin à Paris, puis passa 7 ans à la villa Médicis à Rome(1822-29) où il travailla dans l'orbite d' Overbeck et du groupe des Nazaréens, et copia les primitifs italiens , ce qui marqua son art d'un parti pris archaisant; Il envoya à Lyon en 1823 "La charité et les Pauvres" qui eut la médaille d'or à l'exposition de l'année.Revenu en France, il accepta de la Ville de Paris la décoration de Notre Dame de Lorette avec son ami Périn. Il choisit pour thème, pour l'espace qui lui était imparti, les litanies de la Vierge réparties en 60 tableaux ;Son oeuvre la plus célèbre est l'"Allégorie du Bien et du Mal" qui se trouve au Musée des Beaux Arts de Lyon, et le portrait de la Jeune italienne au Musée de Lyon; l'"Voeu de Fourvière" que l'on peut admirer au dessus de la porte principale de Notre dame à Lyon Il est décédé célibataire. Théophile Gautier , son contemporain, écrit de lui ces quelques lignes: "Le but que voulait Orsel, c'était l'expression morale. Il disait lui-même avec un rare bonheur d'expression qu'il voulait baptiser l'art grec. C'est à dire mettre de l'âme dans cette forme si belle, si tranquille, si heureusement sereine. Il fut non seulement un peintre chrétien parce que l'esprit le portait vers les sujets religieux, mais parce que l'âme chez lui était souveraine, qu'elle s'élevait, conduisait et fortifiait le sentiment de l'artiste en le maintenant dans sa foi"

93-Pierre-Jean-Jacques Orsel (18/6/1791 Lyon-29/8/1858 Lyon) qui épousa Thérèse Turin (il avait d'abord été séminariste!) Il eut 5 enfants:

931 Auguste Orsel (1822-1853) sans postérité

932-Anne-Victorine Orsel (1824-1922) qui épousa François Berger , et eut 6 enfants: nombreuse descendance actuelle: Berger, Bouteille, melon, Collongy, Parent,Godde, Sibille, Rondot, Gruson, Terrenoire,....

933-Alphé Orsel (1825-1888) qui épousa Marie Giroud, et eut 2 enfants (postérité inconnue)

934- Hélène Orsel (1827-1891) qui épousa Henri Dulac, et eut 1 fils, Victor Dulac, lui-même père de 5 enfants (descendance Dulac, Bouteloup, Scie, Poilane, Favier..)

935- Henri Orsel des Sagets (1839-1914) qui épousa Lucile Rué des Sagets et eut 8 enfants. C'est lui qui est à l'origine de la branche Orsel des Sagets, du nom de la propriété de sa femme . Postérité très nombreuse: Orsel des Sagets, Dreux, Maillet, Saint-Jacques, Riberolles, , Legrand, Systemans, Even,Blonde, Leduc, Gondard,Madarasz, Suleyman, Baize,Gervais, Thiebault, Remond, de Benoist,Doszpoly, Baron, Perroy, Lamy,Lebrun, Grosjean

ANTOINE ORSEL

Né à Lyon le 13/9/1743, il effectua d'abord un séjour de plus d'un an en Angleterre, où son père l'avait envoyé chez un de ses correspondants industriel de quincaillerie-bijouterie pour apprendre la langue et la fabrication et la commercialisation des articles de quincaillerie;

Il s'installa alors à Paris en 1769 , où il s'associa avec son frère Joseph pour développer un gros négoce de quincaillerie-bijouterie. Il acheta alors l'Hôtel Beaufort, rue Quincampoix, et épousa le 13/4/1776 Elisabeth-

Pélagie Charlot de Courcy, fille unique, mineure, et richement dotée (60 000 livres) de la veuve d'un gros commerçant de Paris (Marchand Bourgeois cloître Sainte-Opportune); Il est à noter que, sur le contrat de mariage (régé par les coutumes du pays lyonnais!), on trouve la liste de tous les invités présents, et si la famille d'Elisabeth-Pélagie est très bien représentée, seul Joseph représente les Orsel, ce qui semble démontrer l'absence alors de tout autre membre de la famille en région parisienne.

Antoine Orsel eut 4 enfants, et mourut en 1804, nanti d'une fortune de 400 000 F de l'époque. Nous possédons une copie de l'acte notarié de l'inventaire de ses biens à son décès (75 pages!), qui décrit intégralement l'Hôtel Beaufort, tous ses biens (à noter 3,9 kgs d'argenterie poinçon de Paris)

Sa veuve, Elisabeth, continua à habiter l'Hôtel Beaufort, jusqu'à sa revente en 1821, puis elle habita rue Meslay, où elle mourut le 26/11/1846 à 89 ans. Sa succession fut de l'ordre de 500 000F. Elle sut parfaitement, à la mort de son mari, gérer la part de fortune lui revenant. Lors de la mort d'Antoine, 3 de ses enfants étaient encore mineurs, et eurent comme subrogé tuteur leur oncle Joseph.

1-Antoine Orsel :Le fils aîné d'Antoine porte le même prénom. Il naquit le 5/9/1779. D'abord négociant avec son père, il travailla ensuite avec son beau-père, M^o Herbelin, avant de s'installer Commissaire Priseur 285 rue St Martin à Paris. A sa mort, il habitait 49 rue des Petites Ecuries, et laissa une fortune de l'ordre de 300 000F. Il avait été privilégié lors de la succession de son oncle Joseph (son parrain), mais, à la demande testamentaire de sa mère, l'équilibre avait été rétabli lors de la succession maternelle avec ses frères et soeur. Antoine Orsel épousa le 6/5/1812 Augustine Herbelin, dont il eut 4 enfants :

11-Laure Orsel (1815-1888) qui épousa le baron César d'Hyvrande, et eut une fille, Jeanne d'Hyvrande, épouse du baron de Baulny (descendance de Baulny). Elle habitait 36 rue Laffite

12-Cécile Orsel (1821-1898) qui épousa Adolphe, avoué, et eut un fils, Paul Corpet (descendance: Corpet, Collangettes, Derigny, Delorme, Masse, Chandezon, Delon, de Carne-Carnevalet, Delahaye..)Elle habitait rue de Richelieu.

13-Claire Orsel (1824-1914) qui épousa le grand architecte Théodore Ballu, et eut 3 enfants et une très nombreuse descendance (Ballu, Raty, Dreux, Desportes de la Fosse, Vignalou, Huchet, Regnouf, Lhermitte, Partiot, Gourio, Perret, Besse, Douence, Loureiro, Sanson, Duche, Melin, Menier, De Ridder, Montagut, Saussier, Des Abbayes, Colette, Grenier, Ravasse, Lebret, Faucheur, Seiler, Caubin, Idrac...) Elle habitait 80 rue Blanche.

14Léon Orsel(1826-1902), avocat à la Cour d'Appel, qui épousa Léontine Hart. Il habitait 27 rue de Boulogne, et eu 3 enfants (Maurice, mort à l'âge de 10 ans, Marie-Marguerite et Madeleine) Nombreuse descendance: Devouges, Dumont St Priest, Michon, Joppe, De La Tour, du Manoir de Juaye, Bersihand, Carretier, Masson, Magdelaine, Guillot de Suduriant, Bonhomme,Mosca, Talamon, Simon, Puget, Ozannat, Petit de Reimpre, Plagnol, Blondel, Derville (dont Edouard), Delcroix, Martron-Pellegrin, Villard, Piessard, de Lacretelle, Verron, Perrault, Chenut, Desjacques, Paroielle, Gonin, Michel)

2- Julie Orsel (21/5/1786-14/4/1839) qui épousa en 1811 Joseph Erhard, négociant, dont elle fut séparée de biens lors de l'installation de son mari en Martinique; Elle eut une fille, Elisabeth-Léonie, née en 1814, et qui épousa en 1830 (16 ans!) Jean Pierre Aignan Breton, pharmacien, 17 rue des Fosses-Montmartre. Julie habitait, lors de son décès, avec sa mère.

3-Jean-Jacques Orsel (voir plus loin)

4-Constant-Edme Orsel (28/2/1790-28/12/1862); Il épousa en 1826 Madeleine Tessiet. Il était entrepreneur de vidanges, et habitait 1 rue du Pont aux Biches, puis 7 rue Fontaine au Roi, et enfin 44 rue de Bondy. On note dans l'almanach du commerce de 1852: "Orsel (Constant-Edmé) vide d'une seule nuit les fosses dont les mesures lui sont données d'avance. Il désinfecte, mais sans garantie pour les peintures, 5 rue Fontaine au Roi"

Il eut un fils, Ernest-Felix, mort à 17 ans, et une fille, Jeanne-Lucie (1829-1899), qui épousa Emile Devant, avoué, et habitait 17 rue Tronchet, et avait une propriété à Sarcelles (descendance: Husson, Beaumé)

Jean-Jacques ORSEL (16/7/1788-19/3/1863)

Second fils d'Antoine, il était appelé Beaufort-Empaire (du nom de l'Hôtel particulier de son père, et du nom de son épouse Françoise-Marguerite Empaire) Il s'associa avec son beau-père, fabricant et négociant d'huiles boulevard Bonne Nouvelle) Il habitait 9 rue de l'Echiquier, puis 10 rue d'Hauteville, et enfin 160 rue St Martin.

Il fit de mauvaises affaires, faisant périliter le commerce de son beau-père. Il était (Almanach du Commerce de 1852): courtier de commerce 160 rue du Fbg St Martin "Huiles de graines, d'olives et de poissons" (à noter qu'il n'y avait alors que 60 courtiers de commerce, nombre limité tous commerces confondus)

Il épousa en septembre 1815 à l'église Notre Dame de Bonne Nouvelle Françoise-Marguerite Empaire (1796-1860), native de Lyon (!). Ils eurent 5 enfants :

1-Amable Orsel (prénom de son grand-père Empaire) 1817-1828

2-Marie-Françoise Orsel (17/8/1821-1906) qui épousa le 9/3/1849 Jean-François Rocher , industriel à Toulouse. Elle eut une fille, Marguerite, décédée aveugle à l'âge de 20 ans. Marie-Françoise était veuve lors de la mort de son père en 1863. Elle habitait alors au domicile parisien de son frère Ernest, 56 rue Lafayette.

3-Paul Emmanuel Orsel (23/9/1826-1/4/1882), qui a fait l'école navale (5°), et était officier de marine (Capitaine de Vaisseau). Il commandait la marine à Lyon pendant la guerre de 1870 (!), ne pouvant plus naviguer à la suite de maladie contractée au siège de Sébastopol. Il se maria en 1874, et mourut sans enfants à Toulon.

4-Ernest-Amable Orsel (24/10/1828-21/3/1911): Polytechnicien, il fut ingénieur en chef des mines, Commandeur de la Légion d'Honneur, et occupait un poste très important dans les sociétés de Chemin de fer. marié à Louise de Vilmorin, il eut une fille, Louise-Gabrielle Orsel, qui épousa le général Dantant (descendance actuelle Dantant à Tours) il habita Angers, puis Paris (56 rue Lafayette, puis 215 Bd St Germain), et enfin Cérelles (37), où il avait une propriété et dont il était maire. Il fut le tuteur de Maurice et Marie Orsel au décès de leur père, son frère Jules

5-Jules Orsel

Jules ORSEL (2/8/1830-16/1/1888)

Polytechnicien,,il fut ingénieur en chef des forges de la Méditerranée. Il épousa en 1858 à La Ferté sous Jouarre Hélène Bouchon, et eu 4 enfants

1-Marie-Amélie Orsel, morte à un an

2-Louis Orsel, centralien, ingénieur des forges et chantier de la Méditerranée, mort célibataire à Alger à 28 ans

3-Maurice Orsel (29/4/1866-6/4/1923), qui épousa Catherine Chabert, et dirigeait une entreprise de pierre meulière (Grande Société Meulière Dupetit Orsel et Cie) Il eut 4 enfants :Simone, Guy, Christian et Yves

4-Marie Orsel (1868-1929) qui épousa René Barba , architecte. Elle était artiste peintre: nombreuse descendance Barba

Jules Orsel était chevalier de la Légion d'Honneur, et avait reçu d nombreuses décorations étrangères.

CESSION HOTEL BEAUFORT ENTRE LES FRERES ORSEL

(M° De La Motte 12 May 1785)

Par devant les conseillers du Roy Notaire au Chatelet de Paris soussignés fut présent S Joseph Orsel De l'amecourt négociant à Paris y demeurant rue Bourg'abbé paroisse saint Leu et gilles , lequel a par ce presenter, vendu cédé et promis garantir de tous troubles evictions, substitutions, alienations et autres empchements generalement quelconques au S Antoine ORSEL son frère aussi négociant à Paris y demeurant rue Quincampois hotel Beaufort paroisse Saint Nicolas des Champs ci présent et acceptant acquéreur pour lui et ses ayant

Une maison sise à paris rue Quincampois et attenante à l'hotel Beaufort consistant 1° en un corps de logis de deux croisées de face sur la rue double en profondeur, élevée d'un étage de cave, d'un rez de chaussée de trois étages quarrés, avec étage lambrissé et grenier 2° à droite du bâtiment, en une aile de bâtiment élevé de quatre étages au dessus du rez de chaussée 3° en un autre corps de logis au fond de la cour élevé pareillement de quatre étages quarrés telle que la maison et ses dépendances se poursuivent et comportent sans en rien retenir excepter ni réserves

Censive : La maison présentement vendue est en la censive des seigneurs ou dames dont elle releva, envers eux chargée de droits et devoirs seigneuriaux qu'elle peut devoir, la quotité desquels elle-même que le nom des Seigneurs et Dames . Les parties n'ont pu précisément dire ni declarer de ce acquise

PROPRIETE /LA MAISON APPARTIENT 0 M Orsel delamecourt au moyen de l'adjudication qui lui en a été faite sous le nom de M° Dameron son procureur au Chatelet par sentence rendue en cette juridiction le six septembre mille sept cent soixante quinze insumée et ensaisinée, sur la licitation qui en a été poursuivie au Chatelet apres les visites et formalites d'usage, entre Dame Marie madeleine Caudelier épouse du S jean Chaponnet marchand cartier papier autorisé par la justice à la poursuite de ses droits, et de lui séparée quant aux biens , et Jacques Desvignes maitre d'hotel de madame la marquise de Verny et de dame Marie Louise Pierrette Dauchy son épouse mineure émancipée d'age par son mariage. les D Chaponnnet et Desvignes légataires universels chacun pour moitié de S Pierre Jacques Caudellier médecin d'animaux leur oncle et grand onclesuivant testament et codicile des 16/2/1758 et 28/3/1759 déposés à M° Delamûe notaire à Paris le 19/2/1772 dument controlé et insinués dont la delivrance a été faite par sentence du Chatelet de paris les sept et vingt sept juillet 1773 et 8/2/1774 et encore entre le S Chaponnet pour la validité de la procédure , les S Denis Louis Duval Bourgeois de Paris curateur de la succession du S Caudellier vacante au moyen des renonciations faites à icelle par ses présomptifs heritiers lequel M° Damerou en a passé déclaration au profit du S vendeur par acte au bas de la sentence et reçu au greffe du Chatelet le 12/9/1775

JOUISSANCE : pour le S Orsel acquéreur jouir faire et disposer de la dite maison et de ses dépendances en toute propriété à compter du premier avril à l'effet de quoi le S Orsel delamecourt s'est dessaisi de tous ses droits de propriété et autres qu'il a et peut avoir sur la maison et ses dépendances en faveur de son frère, même de tous droits rescindant et rescisoire sans néanmoins aucune garantie alégene de ce dernier droit voulant que l'acquireur soit saisi et mis en possession du tout par qui et ainsi qu'il appartient à constituer à cet effet pour son procureur le porteur lui en donnant le pouvoir

CONDITIONS de la VENTE : la présente vente est faite à la charge par le S acquéreur qui le promet et s'y oblige de payer et acquitter 1° les arrerages des droits et devoirs Seigneuriaux à compter de ce jour 2° les droits de lods et vente denier et autres auxquels ces presentes peuvent donner ouverturet en outre moyennant la somme de dix mille livres francs deniers au vedeur auquel le dit acquéreur a présentement payé en espèces sonnantes cens de six livres de monnaye ayant cours comptés nombrés et réellement délivrés à la vüe des notaires soussignés dont quittance

LETTRE de RATIFICATION : l'acquireur obtiendra s'il le juge à propos sur la présente vente de lettre de ratification et si au sceau ou à l'expédition d'icelle il y a ou survient des oppositions procedantes du fait du S vendeur ou de ses le S Orsel delamecourt promet et s'oblige de les faire lever et cesser et d'en rapporter main levée et certificat de radiation quinzaine au plus tard apres la denonciation qui lui en aura été faite a domicile cyaprès élu à peine

REMISE de : reconnait le S acquéreur que le s Orsel delamecourt son frère lui a presentement remis la grosse de la sentence de licitation cy devant dattée et énoncée, et une feuille d'extraits des differents actes nécessaires à l'établissement de la propriété cydevant relatée sur lesquels leurs minutes et autres que besoin

Fait et payé à paris en l'étude l'an mille sept cent quatre vingt cinq le douze may apres midi et ont signé ces présentes où quatorze mots sont rayés comme nuls et qui sont assujettis au droit de centieme denier qui doit être acquitté dans trois mois de ce jour

signatures : J Orsel Delamecourt Ant Orsel Mourrier Delamotte

LICITATION des Terres de MECOURT entre MM ORSEL

(M° De La Motte 27/01/1780)

Archives Nationales LIV 1018

Par devant les conseillers du Roi, notaire au Châtelet de Paris soussignés, furent présents Mr Antoine ORSEL, négociant à Paris, y demeurant rue Quincampoix à l'Hotel Beaufort paroisse Saint Nicolas des Champs, et Joseph ORSEL aussi négociant à Paris y demeurant rue Bourgl'abbé paroisse Saint Leu et Gilles

Lesquels ont dit que par acte passé devant M° Delamotte et son clerc notaire soussigné le 27 janvier 1780, ils ont conjointement acquis de messire Simon Philbert Lespagnol chevalier seigneur des grande et petite Mécourt tant en son nom que comme fondé de la procuration générale et spéciale à cet effet de Dame Marie Amiette Coquebert De Mont Fort, son épouse

1) la Terre et Seigneurie de grande et Petite Mécourt haute moyenne et basse justice et tous les autres droits utiles et honorifiques y attachés, les terres labourables, prés, châteaux, étangs, jardins, clos, deux usines et maisons de fermier, Bois, circonstances et dépendances, le tout de tenant et s'entretenant et composant le fief de grande et petite Mécourt

2, environ soixante arpents de bois aussi situés sur le bas de Lamécourt

3, une petite partie de bois située au lieu de terre que les seigneurs de Lamécourt ont droit d'en jouir aux termes du règlement fait avec les propriétaires riverains le 23 aout 1760 la partie de bois annoncée par le plan figuratif annexé à la minute du règlement sus datté être de la quantité de douze arpents quarante six perches trois quarts, ensemble les encroissements qui pourraient résulter de la au profit du seigneur de lamécourt sans néanmoins aucune garantie à l'égard des accroissements

4, les biens de nature dont le détail suit *premièrement* une de pré situé sur le bas et territoire de Aubécourt communément appelé le Pré de la scierie et de la contenance de six faucher ou environ tel qu'il se poursuit et composte selon les limites *secondement* deux cent cinquante verges de pasquis au lieu dit la mort aufai et des vaches provenant de l'élevage fait par feu m Delatude père avec la communauté de Donzy par acte passé devant Perin et son confrère notaires royaux en la ville de Sedan le vingt quatre juin 1743, les deux cent cinquante cinq vergier actuellement reunies au jardin du chateau de lamécourt et séparée de et de Donzy par une haie et par un ruisseau *troisièmement* vingt ares de terres situés B et territoire de la moncelle au lieu dit des questinottes et *enfin* la seigneurie et justice haute moyenne et basse du village de Donzy en la principauté de Sedan qui mentionne aux termes de l'acte d'aliénation ci après énoncé doit être exercé au nom du roi, le greffe de la justice, les droits du colombier, de troupeaux à part et à double part dans les bois communaux du dit lieu, le droit de charge exclusif sur l'étendue du territoire et bois du dit lieu y compris celle des oiseaux de passage et de riviere avec pouvoir d'établir des gardes pour la conservation du droit de chasse avec la faculté de nommer les officiers, gréffiers et sergents de la justice, plus les maires et echevins royaux lesquels doivent prêter serment au bailliage de Sedan

Que cette vente a été consentie entre autres choses moyennant la somme de quatre vingt mille livres et en déduction des quelles les sieurs ORSEL acquéreur ont promis et se sont obligés solidairement entre eux un d'eux seul pour le tout sous la renonciation ordinaire aux bénéfices et le droit de payer au sieur Lespagnol ou au porteur le le 31/1/1780, trente mille livres

à l'égard des cinquante mille livres de surplus elles sont restées à constitution de rente perpétuelle entre les mains des sieurs Orsel qui en conséquence ont constitué au profit du S Lespagnol et de ses ayant une rente de deux mille cinq cent livres cinquante mille livres qu'ils ont promis et seront obligés sous la solidité de payer au S Lespagnol d'année en année au premier mars de chacune d'elles

que le payement des trente mille livres auxquels les S Orsel seront soumis par le contrat et vente ci devant analysé a été effectué suivant un acte à la suite du contrat reçu pareillement par M° Delamotte et son confrere le 31/1/1780

que dans cet acte les S Orsel ont déclaré que la somme de trente mille livres qu'ils venaient de payer était la même que celle empruntée par eux de Dame Pélagie Godde, veuve du Sieur Louis Charlot de Courcy, marchand bourgeois de Paris suivant l'obligation qu'ils en avaient passé à son profit et solidairement entre eux, devant M° Delamotte qui en a gardé minute le 28/1/1780 avec promesse d'employer les trente mille livres qui en étaient l'objet au remboursement à faire au S Lespagnol avec les déclarations nécessaires pour que la dame de Courcy acquiert privilège sur les biens désignés au contrat de vente jusqu'à concurrence des trente mille livres et fut subrogée aux droits, actions, privilèges et hypothèques du S Lespagnol qui a volontairement consenti avec subrogation sans de sa part aucune garantie restitution de deniers ni recours quelconque ni même de concurrence et préférence avec lui pour restant du par les S Orsel

Que la somme de trente mille livres a été remboursée et suivant un acte passé devant M^o Delamotte qui en a gardé minute et son confrère notaire à Paris le dix juillet de l'année dernière à la Dame de Courcy par le sieur Joseph Orsel seul au profit duquel mad de Courcy a par conséquent consenti toutes subrogations nécessaires aucune garantie restitution ni recours quelconque

Que depuis l'acquisition ci-devant énoncée les S Orsel ont fait construire dans la dite terre différents batiments dans lesquels ils ont établi une manufacture d'ouvrages en acier

Que d'un autre coté ils ont fait abbatre une partie des bois de haute futaye qui garnissaient cette terre et ses dépendances

Que les choses en cet état les S comparants sont dans l'intention de faire cesser l'indivision dans laquelle ils ont possédé jusqu'actuellement la terre et seigneurie de grande et petite Mécourt et tous les objets désignés au contrat de vente dont l'analyse vient d'être présenté qu'en conséquence il va être procédé entre eux et à l'amiable à la licitation volontaire de tous les objets pourquoy l'enchère en a été rédigée de la manière et ainsi qui suit

CLAUSES DE L' ENCHERE

L'acquéreur acquittera les arriérages des cens et rentes seigneurales de la nature qu'ils peuvent être dus au Domaine de sa majesté pour l'avenir et accomptes des dernières échéances

l'acquéreur paiera tous les droits royaux et autres auxquels ces présentés pourront donner ouverture

l'acquéreur entretiendra tous les baux actuellement subsistant et de ceux des objets dont il s'agit qui peuvent être loués si mieux n'aime en dépossédant les locataires les indemniser de manière que l'autre des solliciteurs ne puisse être pour raison de ce aucunement, à l'exception du mobilier dont ils ont séparément disposé, ni inquiété ni recherché

l'acquéreur entrera en jouissance des terre seigneurie et autre objet cy devant désignés à compter de ce jour

l'acquéreur prendra les terre et seigneurie dans l'état où elles se trouvent sans pouvoir erreur et sous aucun prétexte prétendre aucune indemnité pour ce qui garnissait ou garnit actuellement les

la moitié qui reviendra à celui des solliciteurs qui ne sera pas rendu adjudicataire des biens, servira d'abord jusqu'à due concurrence de le libérer de ce dont il peut être tenu dans le capital de la rente de deux mille cinq cent livres due à M Lespagnol que dans les trente mille livres originairement dues à mad de Courcy à l'égard du surplus, si surplus il y a : il sera à l'instant payé par l'acquéreur et ce en espèces au cours de ce jour et non autrement à peine et en outre moyennant le prix et somme de soixante mille livres de première enchère

LE S Antoine Orsel a pu recevoir de nouveau pour lecture et communication les charges de l'enchère a porté les biens ci-devant désignés à soixante deux mille livres outre les charges de l'enchères et a signé (*Ant orsel*)

Le S Joseph Orsel de sa part et après une communication a porté les biens à soixante trois mille livres outre les charges de l'enchère et a signé (*orsel Delamecourt*)

Ils ont été portés par le S antoine orsel outre les charges de l'enchère à soixante quatre mille livres et a signé (*Ant orsel*)

par le S Joseph Orsel outre les charges de l'enchère à soixante cinq mille livres et a signé (*orsel Delamecourt*)

Par le S antoine Orsel outre les charges de l'enchère à soixante dix mille livres et a signé (*Ant orsel*)

par le S Joseph Orsel outre les charges de l'enchère à soixante douze mille livres et a signé (*orsel Delamecourt*)

Par le S antoine Orsel outre les charges de l'enchère à soixante quinze mille livres et a signé (*Ant orsel*)

par le S Joseph Orsel à soixante dix sept mille livres outre les charges de l'enchère et a signé (*orsel Delamecourt*)

Par le S antoine Orsel à soixante dix huit mille livres outre les charges de l'enchère et a signé (*Ant orsel*)

par le S Joseph Orsel à soixante dix huit mille cinq cent mille livres outre les charges de l'enchère et a signé (*orsel Delamecourt*)

et attendu que le S Antoine Orsel n'a plus voulu surenchérir il a définitivement adjudgé au S son frère les terre et seigneurie des grande et petite mecourt ensemble tous les autres biens tant en greffe qu'en roture dont la désignation a été ci devant faite

pour par le S Joseph orsel acquéreur jouir faire et disposer du tout en pleine propriété et comme de chose à lui appartenant à compter de ce jour

La présente adjudication est faite à la charge par le S Joseph Orsel qui le promet et s'y oblige de satisfaire toutes les charges clauses et conditions de l'enchère et en outre moyennant le prix et somme de soixante dix huit mille et cinq cent livres dont la moitié appartient au S acquéreur et l'autre moitié revient à son frère chaque moitié de trente neuf mille deux cent cinquante livres cy 39250

pour demeurer quitte envers le S antoine Orsel de cette somme de trente neuf mille deux cent cinquante livres le S son frère se charge envers le S Lespagnol et ses ayants des douze cent cinquante livres de rente faisant la moitié à sa charge dans celle de deux mille cinq cent livres due au S Lespagnol même du capital de douze cent cinquante livres de rente montant à vingt cinq mille livres se soumettant d'acquitter garantir et indemniser le S son frère de toutes choses relativement à la rente dont il demeure actuellement seul chargé et de faire en sorte que pour raison de ce le S antoine Orsel ne puisse être aucunement inquiété ni recherché

Pour le S Joseph Orsel quitte et décharger le S son frère d'une autre somme de quatorze mille deux cent cinquante livres dont le S antoine Orsel est tenu pour la moitié à sa charge dans les trente mille livres remboursés à mad Decourcy

Ainsi ces deux sommes réunies forment précisément celle dont le S Joseph Orsel vient d'être constaté débiteur envers le S son frère montante à trente neuf mille deux cent cinquante livres

mais comme le S antoine Orsel devait acquitter la moitié des trente mille livres remboursés à mad Decourcy et que par suite de la compensation cy devant opérée il ne se trouve en avoir acquitté que quatorze mille deux cent cinquante livres il a à l'instant pour parfaire sa libération payé au S son frère qui le reconnaît en espèces sonnantes ayant cours la somme de sept cent cinquante livres dont quittance

Au moyen de l'obligation souscrite par le S Joseph Orsel relativement à la rente due à M Lespagnol et sous la foy de son exécution, et encore au moyen de la quittance donnée par le S Joseph Orsel de quatorze mille deux cent cinquante livres, et du paiement qui lui a été fait par le S son frère de sept cent cinquante livres complétant les quinze mille livres à sa charge dans les trente mille livres qui étaient originairement dues à mad deCourcy les comparans se quittent et déchargent réciproquement de toutes choses au sujet de l'objet

Reconnaît le S Joseph Orsel être actuellement en possession de l'expédition du contrat de vente cy-devant analysé ensemble de toutes les pièces dont la remise avait été faite par le contrat.

C'est ainsi que le tout a été convenu en arrêté entre les parties qui pour l'exécution à présenter pour élection de domicile en leur demeure sur lesquels lieux nonobstant promettant obligeant renonc.; *(formule juridique difficile à déchiffrer)*

Fait et payé à Paris en l'étude l'an mille sept cent quatre vingt cinq le douze may après midy et ont signé ce présenté sujetter en droit de centième élevé qui doit être acquitté dans trois mois de ce jour et dans le cours duquel il a été rayé huit mots

signatures : Ant Orsel J Orsel Delamecourt Delamotte Pourrier

Il s'agit de la transcription exacte (à quelques mots près illisibles) de cet acte de licitation passé entre les 2 frères ORSEL

CONTRAT de MARIAGE

ANTOINE ORSEL et ELISABETH-PELAGIE CHARLOT de COURCY

le 13 Avril 1776

Furent présents Antoine ORSEL négociant à Paris , y demeurant rue Quincampoix ,paroisse St Nicolas des Champs ,fils majeur de Jacques Orsel négociant à Lyon et de Jeanne Deschamps son épouse, lesquels père et mère le dit Orsel comparant déclaré avoir le consentement parental et en son nom d'une part

et Dame Pélagie Godde veuve de Louis Charlot de Courcy, marchand d'étoffes envoyé à paris demeurant rue St Denis paroisse Ste Opportune stipulante pour Demoiselle Elisabeth Charlot de Courcy sa fille mineure demeurant avec elle même rue et paroisse à ce présenté, son consentement por elle et la d'autre part

Lesquelles parties ont fait et arrêté les traités et cionditions du mariage proposé et agréé entre S Antoine Orsel et la demoiselle Elisabeth Pélagie Charlot de Courcyen la manière et ainsi qui suit en la présence des parents et amis cy après nommés savoir du coté u futur, de S Joseph Orsel, négociant à Paris, frère, et S Pierre Joseph Bayard, negociant ami, et du coté de la future de S Augustin Charlot de Courcy, mineur, frère, et Adélaïde Charlot de Courcy, mineure soeur, de Laurent Alexandre Charlot de Launay, ancien commis au département de la guerre, oncle paternel, et Charles Charlot, premier commis du secrétaire d'état ayant le département de la guerre, oncle paternel, N Charlot de Flavigny, oncle paternel, et Elisabeth Charlot tante paternelle, veuve de Louis Gaudart, imprimeur du roi, Elisabeth Pnnetier, veuve de Joseph Godde, marchand bourgeois de paris, grand oncle maternel, Elisabeth Godde grande tante maternelle veuve de Charles de Sermet, directeur de la Ferme, Anne Marguerite Warin, épouse de Louis Charles Joseph Sermet cousin issu de germain maternel, Anne Eleonore Sermet leur fille mineure, petite cousine issue de germain maternel, Dame Marie Marthe Eleonore Godde veuve de Felix Gibert marchand bourgeois de Paris, tante maternelle, Marguerite Pélagie Gibert cousine germaine maternel et épouse de François Louis Bayard écuyer, Charles Nicolas Delahaye ecuyer, oncle maternel quand à Joséphine Godde son épouse Josephine Delahaye mineure cousine germaine maternelle, François Bayard, écuyer, conseiller secrétaire du roi mai couronne de Franceet de finance, ami Jean Baptiste François Bayard écuyer avocat au parlement, ami Adrien Louis Godart ci devant chargé des affaires du roià la cour de Parme, cousin germain paternel, Demoiselle Michèle Scribe, fille majeure, petite cousine issue de germaine, et François Gibert marchand drapier à paris et Marie Elisabeth Jacotin son épouse et Henriette Gibert leur fille mineure amie

c'est à savoir que la dame veuve de Courcy a promis de donner en mariage la demoiselle Elisabeth Charlot de Courcy sa fille au dit Antoine Orsel qui de sa part promet de prendre pour sa femme et légitime épouse et du dit mariage faire faire la célébration en famille et à l'église catholique apostolique et romaine.

Les droits des dits futurs époux seront réglés par les loix du pays de droit écrit telles qu'elles sont observées dans la ville de Lyon et Pays Lyonnais auxquelles les parties se soumettent en pre par les présentes toutes coutumes et usages contraires singulierement aux dispositions de la coutume de paris encore que l'intention des parties soit de se fixer en la dite ville de Paris et d'y faire domicile pemanent , en conséquence les futurs ne seront point commun en biens et la future épouse ne pourra prétendre du coutumier ou prefi

En faveur du dit mariage la Dame Veuve de Courcy donne et constitue en dot future épouse sa fille la somme de soixante mille livres d'abord pour la remplir en ses droits succe en mobilier et immobilier en la succession du dit feu son père fruits et revenus et le surplus en avancement et sur sa succession future laquelle somme de soixante mille livres la dite dame Vve de Courcy promet et s'oblige de payer qux dits futurs epoux la veille de la célébration du mariage.

En outre la dite future épouse se constitue en dot tous les biens qui pourront lui advenir par la suite à ce titre que ce soit pour la recherche perception et administration desquels elle fait et constitue son procureur général spécial et irrevocable ledit son futur époux auquel elle donne à cet effet tous les pouvoirs requis et nécessaires pour le faire et disposer comme de biens dotés à la charge par le dit futur de luy payer une quittance en bonne et due forme par devant notaire dutout acquis recevra d'elle pour elle dans la suite en deniers et effets mobiliers pour la restitution en être faite ainsi que de la future dite somme soixante mille livres quand il y aura lieu pour sureté desquelles Restitution le dit futur époux affecte et assigne de se present le tout de ses biens presents et à venir notamment sur la moitié qui lui appartient en une maison sise à paris rue quincampois.

Au cas de predeces du dit futur époux avant la dite future épouse le dit futur epoux lui accorde à titre d'augment en don de survie la somme de soixante mille livres une fois payée dont devra interest sur la piece du denier vingt coureront du jour de la dissolution du dit mariage sans que la dite future épouse puisse prétendre aucun autre augment pour tous les biens meubles et immeubles qui pourront lui revenir durant le mariage

Outre le du dit Augment stipulé en l'article précédent la dite future épouse survivante retiendra tous les habits linges et et nippes et diamants bijoux joyaux et dantelles qui se trouveront lui appartenant et être à son gage personnel ou de du dit futur qui lui en fait don au cas qu'elle le survive à titre de gain de survie tant pour luy tenir lieu de bagues et joyaux qu'en compensation du trousseau qu'elle aura et qui ne fait point partye des soixantes mille livres par elle apportée en dot, et si la la future épouse prefere pour son gain de survie une somme fixe elle aura et prendra la somme de dix mille livres une fois payée en lieu des dits habits linge diamants bijoux joyaux et dentelles ce qui sera à son choix et option de laquelle somme de dix mille livres au dit cas d'option d'icelle le futur epoux lui fait don au dit titre de gain de survie.

Arrivant de deces de la future épouse avant celui du futur époux le dit futur époux aura terme et délai d'une année pour rendre et restituer tant de soixante mille livres apportées en dot par la future que le lui ser durant son mariage en meubles ou immeubles à tel titre que ce soit dont du tout cependant il payera interest du jour du deces de la future par le prix de cinq pour cent jusqu'au jour de remboursement et ledit futur epoux retiendra seulement le trousseau apporté par la future pour luy tenir lieu d'indemnités et frais de

C'est ainsy que le tout acte convenû et accordé entre les partyes promettantes fait à paris en la demeure cydevant déclarée de la Vve de Courcy l'an mille sept cent soixante seize le treize avril après midi et ont signes

(Suivent 35 signatures !!!!!, celles de tous les gens cités plus haut + notaires)

*L'acte comprend une 2^opartie avec mention dans la marge du premier paragraphe :
Expedition le 6 aout 1784)*

Le six May ^x an mille sept cent soixante size sont comparus par devant les conseillers du Roy notaire au chatelet de Paris soussignés M Antoine Orsel nommé qualifié et domicilié en son contrat de mariage des autres et la dite Dame Elizabeth Pélagie Charlot de Courcy aussy nommée et qualifiée au même contrat, actuellement épouse du S Orsel avec lequel elle demeure et duquel elle est autorisée à l'effet des présentes

Lesquels ont reconnu et confessé avoir parfaitement reçu de la M Vve Charlot de Courcy leur mère et belle mère aussy nommée et qualifiée au contrat des autres partis qui leur a payé en espèces sonnantes et ayant cours la Somme de soixante mille livres que la dite Charlot de Courcy a constitué en dot à la D Orsel sa fille suivant le contrat des autres partis .

et laquelle somme de soixante mille livres les dits Sieur et D Orsel sur le contrat et quittent et

et remercient la D De Courcy leur mère et belle mère et de toutes choses relativement à la dite dot

Dont acte fait et passé à Paris en ce jour et au et ont signe ce ou dix sept mots ont été rayés

(suivent 4 signatures : Antoine Orsel, L P Charlot de Courcy, Gibert et Fournier

CARNET DU JOUR**Naissances:**

- Le 26 Septembre 1996 de Victor et Charlotte LAISNÉ jumeaux de Frédéric et Valérie DREUX.

Mariages:

- Le 21 Septembre 1996 de Claire ORSEL des SAGETS fille de Etienne et Maria-Pia MESTRALET avec Paul PESCHEUX.

Décès:

- De Monique VALLOIS à l'âge de 88 ans.
- De Marcel PERROY à l'âge de 87 ans.